

« Proposition de loi « Reconnaissance des proches aidants » : Examen au Sénat ce Jeudi 25 Octobre »

22/10/2018

Ce jeudi 25 Octobre, le Sénat va examiner en séance publique la Proposition de loi Reconnaissance des proches aidants, déposée par Jocelyne GUIDEZ et co-signée par 110 sénateurs issus de tous bords politiques.

Le 6 octobre dernier a eu lieu la Journée Nationale des Aidants. Elle a mis en lumière ces millions de Français qui œuvrent chaque jour auprès d'un proche en perte d'autonomie, ou présentant un handicap ou une maladie.

« Il est urgent d'agir pour les onze millions de proches aidants qui chaque jour permettent de faciliter la vie de leurs proches.

C'est un véritable enjeu social et sociétal. Il est urgent de prendre en compte leurs actions, sachant qu'un aidant sur deux est actif professionnellement » indique Jocelyne GUIDEZ, sénatrice de l'Essonne.

Conscient des nombreuses attentes exprimées par ces familles, souvent isolées et sans informations, les sénateurs ont pris l'engagement de légiférer pour leur permettre d'avoir un statut.

Parmi les principales mesures de la Proposition de loi :

- Une meilleure information sur les droits de l'aidant pour accompagner sa reconnaissance (carte, livret, site internet) ;
- L'indemnisation du congé de proche aidant (aujourd'hui, ce n'est pas le cas) ;
- L'élargissement et le renforcement du dispositif du congé de proche aidant ;
- L'uniformisation de l'affiliation à la branche vieillesse du régime général (de droit mais encore mal connu) ;
- L'intégration de ce sujet dans l'agenda des négociations de branche ;
- Le droit au répit et à la formation en développant le relaiage.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)